

CI Com

*Compagnie Internationale
pour la Communication*

Rapport semestriel de l'exercice 2013

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Echéance des mandats

Michel RETHORET Exercice 2016
Président

Claude CHABANEL Exercice 2014
Membre

Michel FAVRE Exercice 2016
Membre

Alain DUMENIL Exercice 2016
Membre

Organe de révision

Berney et Associés SA Société Fiduciaire

Siège de la société

c/o SOGEFCO SA,
Rue du Nant, 22
1207 Genève
Site www.cicomsa.com
E-mail info@cicomsa.ch

Capital-actions CHF 13'000'000
570'000 actions nominatives de CHF 10 nominal / 365'000 actions au porteur de CHF 20 nominal

Evolution des activités du Groupe

durant le premier semestre 2013

VIE DES SOCIETES

CI COM SA

CI Com SA est une société holding. Durant le premier semestre de l'année 2013, la société a augmenté sa participation dans Alliance Développement Capital SIIC d'un montant de CHF 947'640 et a procédé à un investissement de CHF 6'982'221 dans le groupe industriel AD Industrie SAS au travers de la société Zenessa SA.

Alliance Développement Capital SIIC, Belgique, est une société foncière cotée au compartiment C du marché Eurolist d'Euronext Paris.

Zenessa SA, Luxembourg, est une société d'investissement qui détient une participation dans la société industrielle AD Industrie SAS, France, active dans les secteurs de l'ingénierie mécanique et hydraulique de haute technologie de haute précision, en particulier aéronautique.

Le conseil d'administration continue d'étudier le redéploiement du groupe en rapport avec de nouvelles acquisitions.

Le 24 mai 2013, la SIX Exchange Regulation a publié un communiqué de presse dans lequel elle annonce avoir déposé une demande de sanction à l'encontre de CI Com SA auprès de la Commission des sanctions de SIX Swiss Exchange.

SIX Exchange Regulation reprochait à CI Com SA d'avoir enfreint, dans ses comptes semestriels 2012, les normes comptables de Swiss GAAP RPC en renonçant à faire réévaluer un immeuble de rendement dont elle était propriétaire pour une différence d'un montant de CHF 76'000 et en omettant de commenter dans le rapport semestriel des changements importants survenus dans des postes du bilan et du compte de résultat. SIX Exchange Regulation reprochait en outre à CI Com SA d'avoir manqué à ses obligations de déclarer en omettant de l'informer qu'elle avait changé d'activité en devenant, le 1^{er} janvier 2011, une société immobilière et, le 17 octobre 2012, une société d'investissement.

Dans sa décision du 13 août 2013, la Commission des sanctions a rejeté les reproches de la SIX Exchange Regulation quant à la réévaluation de l'immeuble de rendement et aux devoirs de déclarer des changements d'activités. Seule l'omission de commenter des changements importants des postes du bilan et du compte de résultat a été retenue (soit l'omission de fournir des commentaires sur une diminution des charges financières et sur une augmentation d'un prêt de l'actionnaire principal). Cette omission n'a toutefois pas été jugée grave. En conséquence, CI Com SA a été condamnée à payer une amende de CHF 10'000. Elle devra en revanche assumer les frais de l'ensemble de la procédure, soit CHF 40'000.

Les comptes consolidés semestriels font apparaître une perte nette pour la période de CHF 202'650. Les coûts de structure, bien que diminués à l'extrême, sont nécessaires pour continuer la cotation de la société. Ce choix a été décidé par le conseil d'administration afin de promouvoir la transparence totale de la gestion de la société vis-à-vis des actionnaires ainsi que de permettre un redéploiement des activités de celle-ci.

CONTINUATION D'ACTIVITE

La vocation et le but de CI Com SA sont d'être une société holding. Durant le premier semestre 2013, le Conseil d'administration a procédé à un redéploiement des activités, dans un premier temps par l'acquisition de deux participations dans les domaines immobiliers et industriels. En outre, un certain nombre d'hypothèses et de possibilités sont à l'étude, voire même en cours d'estimation et d'évaluation. Une communication ad hoc sera faite aux actionnaires en temps utile.

Au 30 juin 2013, le groupe est surendetté. L'actionnaire majoritaire assure la continuité d'exploitation par la mise à disposition des liquidités nécessaires. Il a par ailleurs postposé un montant de CHF 1'000'000.

CI COM SA

États Financiers Consolidés

30 juin 2013

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE
pour la période du 1er janvier au 30 juin

	Notes	30.06.2013 <u>CHF</u>	30.06.2012 <u>CHF</u>
Revenu locatif	4	-	33'835
Charges d'exploitation		-209'830	-193'177
Ajustement de la provision pour risque	5	10'000	-
Résultat d'exploitation		-199'830	-159'342
Produits financiers		1	387
Charges financières	6	-2'821	-33'608
Résultat financier		-2'820	-33'221
PERTE LA PERIODE		-202'650	-192'563

	Notes	30.06.2013 <u>CHF</u>	31.12.2012 <u>CHF</u>
ACTIFS			
Actifs immobilisés			
Immobilisations financières	7	9'266'714	1'336'853
Total des actifs immobilisés		9'266'714	1'336'853
Actifs circulants			
Autres actifs courants		13'806	-
Liquidités		-	12'203
Total des actifs circulants		13'806	12'203
TOTAL ACTIFS		9'280'520	1'349'056
FONDS PROPRES			
Capital émis		13'000'000	13'000'000
Pertes reportées		-13'727'133	-13'524'483
Total fonds propres		-727'133	-524'483
Engagements à long terme			
Dettes fiscales		926'100	926'100
Créance actionnaire	8	7'724'161	-
Créance actionnaire postposée	8	1'000'000	652'300
Total des engagements à long terme		9'650'261	1'578'400
Engagements à court terme			
Découvert bancaire		716	-
Comptes de régularisation		174'376	102'839
Dettes envers l'administration fiscale		132'300	132'300
Provision pour risque		50'000	60'000
Totale engagements à court terme		357'392	295'139
TOTAL PASSIFS		10'007'653	1'873'539
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		9'280'520	1'349'056

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS 2013

NOTE 1 Activité du groupe

CI Com SA est une société holding anonyme de droit suisse dont le siège se trouve à Genève (Suisse). Elle est active dans la prise de participation dans des entreprises, dans l'octroi de prêts, avances de fonds, etc..

NOTE 2 Résumé des principes de consolidation et d'évaluation

Les comptes consolidés semestriels sont conformes à la loi suisse concernant les sociétés par actions ainsi qu'aux normes comptables Swiss GAAP RPC, en vigueur à la date du bilan et appliquées dans leur intégralité, en particulier la norme Swiss GAAP RPC 12.

Les états financiers semestriels ne contiennent pas toutes les informations qui sont requises pour les états financiers annuels ; de ce fait, les états financiers semestriels doivent être analysés conjointement aux états financiers annuels. Les états financiers au 30 juin 2013 ont été présentés conformément au principe de la permanence dans la présentation et dans l'évaluation avec les derniers comptes annuels.

Les états financiers semestriels ont été approuvés par le Conseil d'administration le 30 septembre 2013 et sont non audités.

NOTE 3 Périmètre de consolidation

Le 16 octobre 2012, CI Com SA a cédé son unique participation (100%) dans CC Management SA de sorte qu'au 31 décembre 2012, elle ne détenait plus aucune participation. Le compte de résultat consolidé au 30 juin 2012 comprend les revenus et charges de CC Management SA. Au 30 juin 2013, les postes des états financiers comprennent uniquement les informations relatives à CI Com SA.

NOTE 4 Revenus locatifs

Le revenu locatif au 30 juin 2012 de CHF 33'835 provenait de l'immeuble de placement détenu par la filiale, CC Management SA. Suite à la sortie du périmètre de consolidation de CC Management SA, aucun revenu locatif n'a été enregistré en 2013.

NOTE 5 Provision pour risque

En décembre 2012, la SIX Exchange Regulation a ouvert une enquête à l'encontre de CI Com SA. Au 31 décembre 2012, une provision d'un montant de CHF 60'000 représentant les coûts attendus avait été enregistrée.

SIX Exchange Regulation reprochait à CI Com SA d'avoir enfreint, dans ses comptes semestriels 2012, les normes comptables de Swiss GAAP RPC en renonçant à faire réévaluer un immeuble de rendement dont elle était propriétaire pour une différence d'un montant de CHF 76'000 et en omettant de commenter dans le rapport semestriel des changements importants survenus dans des postes du bilan et du compte de résultat. SIX Exchange Regulation reprochait en outre à CI Com SA d'avoir manqué à ses obligations de déclarer en omettant de l'informer qu'elle avait changé d'activité en devenant, le 1er janvier 2011, une société immobilière et, le 17 octobre 2012, une société d'investissement.

Dans sa décision du 13 août 2013, la Commission des sanctions a rejeté les reproches de la SIX Exchange Regulation quant à la réévaluation de l'immeuble de rendement et aux devoirs de déclarer des changements d'activités. Seule l'omission de commenter des changements importants des postes du bilan et du compte de résultat a été retenue (soit l'omission de fournir des commentaires sur une diminution des charges financières et sur une augmentation d'un prêt de l'actionnaire principal). Cette omission n'a toutefois pas été jugée grave. En conséquence, CI Com SA a été condamnée à payer une amende de CHF 10'000. Elle devra en revanche assumer les frais de l'ensemble de la procédure, soit CHF 40'000.

Au 30 juin 2013, la provision pour risque a été ramenée à CHF 50'000, soit une diminution de CHF 10'000.

NOTE 6 Charges financières

Les charges financières du premier semestre 2012 de CHF 33'608 comprenaient essentiellement les intérêts hypothécaires sur le prêt de la filiale CC Management SA. Cette entité étant sortie du périmètre de consolidation, les charges financières du premier semestre 2013 de CHF 2'821 comprennent désormais principalement les frais de tenue du compte de dépôt titres.

NOTE 7 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées au coût d'acquisition déduction faite des pertes de valeur éventuelles.

Au 30 juin 2013, les immobilisations financières se détaillent comme suit :

Titres	Activités	Qté	30.06.13	Qté	31.12.12
Alliance Développement Capital SIIC, Belgique	Immobilier	13'500'000	2'284'493	7'753'242	1'336'853
Zenessa SA, Luxembourg	Industrie	45	6'982'221	-	-
Total			9'266'714		1'336'853

Alliance Développement Capital SIIC est une société foncière cotée au compartiment C du marché Eurolist d'Euronext Paris. Au 30 juin 2013, la valeur de marché de ces titres s'élève à CHF 2'487'530.

Zenessa SA est une société d'investissement qui détient une participation dans la société industrielle AD Industrie SAS, active dans les secteurs de l'ingénierie mécanique et hydraulique de haute technologie de haute précision, en particulier aéronautique. La prise de participation de CI Com SA a été effectuée le 18 juin 2013. Aucun événement ou élément particulier n'est intervenu entre la date d'acquisition et la date d'établissement des comptes semestriels. En conséquence, le Conseil d'administration estime qu'il n'y a pas lieu de modifier la valorisation au 30 juin 2013.

NOTE 8 Créances actionnaires

L'acquisition des immobilisations financières ainsi que le fonds de roulement de la société ont été financés par l'actionnaire majoritaire Dual Holding SA. Au 30 juin 2013, la créance actionnaire s'élève ainsi à CHF 8'724'161 (31.12.2012 : CHF 652'300).

Afin de couvrir le surendettement de la société, Dual Holding SA a postposé une partie de sa créance. Au 30 juin 2013, la créance postposée s'élève à CHF 1'000'000 (31 décembre 2012 : CHF 652'300).

*